Vivant

Chrystelle ROGER

Promotion 2021 Michel Serres
Présidente Fondatrice MYCECO

Présidente fondatrice de Myceco, structure conseil aux interfaces du monde de la recherche, des acteurs publics et des industriels, je fais du biomimétisme un levier de souveraineté et d'innovation soutenable au service de l'atténuation des crises écologiques et intègre le vivant dans les politiques de développement durable. Je suis aussi engagée dans des actions citoyennes de protection de la biodiversité et de bien-être animal.

Le vivant est un fascinant tissu d'interconnexions, du plus infime micro-organisme aquatique au majestueux chêne *Quercus*. Chaque espèce contribue à la diversité biologique qui est la toile de fond de la vie sur Terre aujourd'hui menacée par les activités des humains et leurs schémas de pensée « prédateurs ». Comprendre la diversité phylogénique du vivant et appréhender sapiens comme « vivant parmi les vivants » sont les lignes directrices de ce texte. Des interactions équilibrées et respectueuses des humains avec les autres organismes sont vitales pour la survie de sapiens.

1 L'arbre du vivant

Les êtres vivants sont classés par les scientifiques en différentes catégories appelées règnes. Des bases de classification ont été posées par le biologiste Linné (XVIIIe siècle). Par la suite, différentes classifications ont été proposées. Influencé par Darwin, le naturaliste E. Haeckel a dressé un arbre phylogénétique[1] qui montre les relations de parenté entre groupes d'êtres vivants. En 1969, R. H. Whittaker a proposé cinq règnes : monère (bactéries, cyanobactéries), protiste (protozoaires, algues unicellulaires…), mycètes, végétal, animal.

[1] Haeckel, E., *L'évolution de l'Homme*, 1879

Chaque règne a ses propres caractéristiques et joue un rôle vital dans les écosystèmes terrestres et aquatiques. Dans l'arbre de vie © 2008 Leonard Eisenberg, le vivant apparaît il y a plus de 3,8 milliards d'années, Sapiens, il y a à peine 300 000 ans : de quoi nous remettre à notre place dans l'échelle du vivant !

2 Considérer les autres vivants sans échelle de valeur

La diversité biologique, consubstantielle à la vie, est aujourd'hui menacée par les activités humaines. Plusieurs pistes d'actions sont envisageables pour nous reconnecter au vivant à l'ère de l'anthropocène[2] :

1. La pensée philosophique pour une écologie du lien

Baptiste Morizot[3], philosophe de l'écologie, met en évidence les interdépendances du vivant. Il est nécessaire selon lui que les humains renouent avec une écologie du lien et réapprennent à tisser des relations respectueuses avec les autres vivants. Cela implique de reconnaître la valeur intrinsèque de chaque forme de vie, au-delà de son utilité pour l'homme, et de réintégrer notre place au sein de l'écosystème plutôt que de le dominer. La philosophe Vinciane Despret[4] invite à reconnaître la subjectivité et l'agentivité d'animaux : leur action correspondant à leur point de vue sur la situation. Cette approche pousse à réévaluer la place de l'humain au sein de l'écosystème et à rétablir des liens respectueux avec les autres formes de vie qui partagent notre planète.

2. Se décentrer dans la peau des autres animaux ou voir avec l'odorat

Dans une vision autocentrée, l'être humain se vit comme unique référence pour juger et classer les autres vivants ; par exemple, en ne considérant qu'une seule intelligence étalon, la sienne. Explorer l'intelligence des animaux à l'aide du test du miroir[5], c'est oublier que si, pour certains primates, la vue est importante, pour d'autres vivants, des sens alternatifs sont mis à contribution dans le processus cognitif, comme l'odorat ou l'ouïe. Il existe une multitude de capteurs sensoriels méconnus pour les animaux (sens électrique des poissons) et végétaux (graviception des plantes). Les chiroptères voient les sons avec l'ouïe. Cela conduit à une définition de l'intelligence basée sur la capacité d'un organisme à s'adapter à son environnement. Eric Baratay[6], historien spécialiste des relations hommes-animaux, invite à désanthropiser les concepts et à penser autrement le monde animal. Emmanuelle Pouydebat, directrice de recherche sur le comportement animal, estime qu'il existe plusieurs intelligences animales. Sapiens devrait utiliser un miroir olfactif et sonore pour appréhender les autres espèces[7].

[2] *cf.* texte « Anthropocène » de cet ouvrage

[3] Morizot, B., *Manières d'être vivant, enquêtes sur la vie à travers nous*, Actes Sud, 2022

[4] Despret, V., *Penser comme un rat*, Quae, 2016

[5] méthode utilisée pour évaluer la capacité de perception de soi (publiée depuis 1970)

[6] Baratay, E. (dir.) *L'animal désanthropisé, Interroger et redéfinir les concepts*, La Sorbonne, Coll. « Histoire environnementale », 2021

[7] Roger, Ch. (2023) Désir d'indésirable : un plaidoyer pour la réhabilitation des nuisibles, *Baleine sous gravillon*

Published in : JACQUESSON, Marie ; COUDRAIN, Anne ; LEVENT, Dominique ; CASADEMONT, Sylvane (dir.), *Face aux urgences écologiques. S'engager et témoigner*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813005946, doi : 10.17184/eac.9782813005946

3. Renforcer les actions juridiques contre les écocides et donner une *voie/voix* au vivant

Marine Calmet, juriste en droit de l'environnement, intervient avec son association Wildlegal dans la pénalisation des actions contre la nature et les peuples autochtones. Elle révèle[8] des carences juridiques pour protéger la nature globalement et le besoin de renforcer les lois pour poursuivre notamment les actes d'écocides. La bifurcation ne peut se faire qu'en enracinant la communauté humaine dans la communauté du vivant. La Déclaration de Cambridge a reconnu en 2012, dans le cadre d'un groupe de travail sur la conscience, le caractère sentient d'animaux vertébrés et invertébrés : ils font l'expérience de ce qui leur arrive et peuvent avoir des états mentaux positifs ou négatifs. Le droit français a fait quelques pas en 2015, en intégrant la notion d'être vivant doué de sensibilité dans le code civil. Il serait ainsi intéressant d'aller plus loin en ouvrant une voie salvatrice pour le vivant : reconnaître l'agentivité des animaux, la diversité d'intelligences et renforcer les initiatives permettant de leur attribuer une personnalité juridique[9]. On pourrait s'inspirer de l'Argentine, où un tribunal a reconnu en 2014 un orang-outan comme une personne non humaine et déclaré le droit de l'animal à vivre en liberté.

4. Enseigner le lien et pas seulement la technique biologique

Pour finir, l'action qui sous-tend peut-être toutes les autres : l'éducation au vivant et à la biodiversité dans les écoles dès le primaire avec un supplément philosophique nécessaire à la vue écosystémique post-bac. Le vivant est souvent abordé comme un objet d'études de SVT pour enseigner les bases. Il serait opportun d'aborder le caractère interconnecté des espèces et de replacer l'être humain, là où il est, non pas au centre, mais dans ses archipels d'interactions avec tous les autres vivants.

3 Conclusion

En conclusion, face à ces enjeux cruciaux, il est impératif d'adopter un nouveau paradigme d'interconnexions. Il s'agit, à l'échelle de l'exploitant, du citoyen, des entreprises, de la recherche et des acteurs publics, de réinventer une relation au vivant trop souvent considérée comme un bien de production ou un stock qu'on exploite - le terme de paysan[10] est en cela moins chargé qu'exploitant agricole ! L'être humain considère la nature comme un actif. Il s'agit de revisiter nos rapports aux communs, d'aller encore plus loin que le concept de propriété collective formulé par la politologue américaine Elinor Ostrom : considérer les autres animaux comme des colocataires qu'ils soient sauvages ou domestiques, en abolissant de plus en plus les frontières entre les deux. Cela nécessite de passer par une approche holistique, intégrant à la fois la conservation des habitats naturels, la lutte contre le changement climatique, la régulation des activités humaines et l'éducation à l'environnement. Et si c'était l'animal dans l'être humain qui devait apporter le sursaut salvateur ?

[8] Calmet, M., *Devenir Gardiens de la Nature*. Ed. Tana, 2021

[9] Trècourt, F. ; Cailloce, L. (2023) Les animaux doivent-ils avoir de nouveaux droits ?, *CNRS Le journal*

[10] Myceco, La souveraineté agricole et agro-alimentaire est-elle possible en préservant la planète, le vivant et l'équité sociale dans un contexte de crise écologique ? IHEST 2021. Plan d'actions du facteur humain au facteur animal

Published in : JACQUESSON, Marie ; COUDRAIN, Anne ; LEVENT, Dominique ; CASADEMONT, Sylvane (dir.), *Face aux urgences écologiques. S'engager et témoigner*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813005946, doi : 10.17184/eac.9782813005946